



**PRÉFET
DES HAUTES-
ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des Services du Cabinet
Service Interministériel de Défense
et de protection civiles

Gap, le **16 JUIN 2020**

La Préfète des Hautes-Alpes

à

Monsieur le maire de Champoléon

Objet : Protocole sanitaire des refuges.

Par courriel du 11 juin 2020, vous m'avez fait parvenir les protocoles sanitaires de réouverture des refuges suivants situés sur votre commune :

- Refuge Pré de la Chaumette ;
- Chalet/Refuge des Rochas.

J'ai procédé à un examen attentif de ces documents sur la base du protocole général élaboré sous l'égide du préfet de la Savoie.

À cet égard, j'ai l'honneur de vous faire connaître que les dispositifs proposés n'appellent pas d'observation de ma part et que j'émetts, en conséquence, un avis favorable à l'ouverture des établissements sous réserve du strict respect des procédures envisagées.

La Préfète

Pour la préfète et par délégation,
la directrice des services du cabinet


Françoise JAFFRAY